

ON A DES DROITS!
FAISONS-LES
RESPECTER!

Sud

Sud

Sud

Union
syndicale
Solidaires

AVEC LE SYNDICAT
TU N'ES
PAS SEUL-E!

Union
syndicale
Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Sud

DU 22 MARS AU 6 AVRIL 2021

ÉLISONS DES REPRÉSENTANT·E·S SOLIDAIRES !

Union
syndicale
Solidaires

Salarié·e·s des très petites entreprises (TPE), de très petites associations (TPA) ou à domicile, du 22 mars au 6 avril 2021, nous voterons pour choisir le syndicat qui nous représente le mieux. Dans chaque région, nous élirons 10 représentant·e·s syndicaux issu·e·s eux·elles aussi de TPE qui nous représenteront face aux employeurs dans des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI). Ces élections comptent pour la représentation syndicale dans les branches professionnelles et les conseils de prud'hommes. Avec un score important, nous pourrons mieux défendre nos droits.

**NOUS SOMMES 5 MILLIONS,
C'EST UNE FORCE ! ÉLISONS
DES REPRÉSENTANT·E·S QUI
DÉFENDENT NOS INTÉRÊTS !**

Dans nos secteurs, les employeurs veulent nous maintenir isolé·e·s : l'absence voulue de délégué·e·s du personnel, en divisant les entreprises ou en utilisant les franchises, l'isolement ou encore la proximité avec l'employeur ne doivent pas être un frein à l'exercice de nos droits. Il est indispensable que notre syndicat sans concession y joue un rôle essentiel ! Nous sommes 5 millions en France à travailler dans des entreprises ou associations de moins de 11

personnes ou être salarié·e·s des particuliers et des services à la personne. Social, commerce, industrie, bâtiment, hôtellerie, restauration, employé·e·s de maison, santé, journalisme, associations... nous participons à la vie économique du pays. Nous exigeons le respect de nos droits !

**NE PAS PERDRE SA VIE
À LA GAGNER !**

Partout, nous sommes confronté·e·s à des organisations du travail de plus en plus violentes et à des employeurs qui nient ou banalisent les dégâts humains engendrés. La crise sanitaire de 2020 liée au coronavirus a montré que nous sommes souvent en « première ligne » au mépris de notre santé et nous étions nombreux et nombreuses dans les « premier·e·s de corvées ». Produits toxiques, travaux dangereux, travail de nuit et du dimanche, pressions managériales..., Solidaires lutte au quotidien, pour empêcher la casse, améliorer les conditions de travail, gagner de nouveaux droits.

**NOS EMPLOYEURS, DES PATRONS
PAS COMME LES AUTRES ?**

L'ambiance et les rapports humains sont souvent différents des grandes entreprises. Il peut paraître plus compliqué de faire valoir ses droits dans un contexte où la proximité avec l'employeur est plus grande, les enjeux affectifs plus importants et la hiérarchie pas toujours assumée. Mais trop d'employeurs en profitent pour



nous exploiter plus, par exemple en ne payant pas toutes nos heures supplémentaires! Pour Solidaires, c'est inacceptable, nous devons avoir les mêmes droits que tou-te-s les salarié-e-s.

L'UNITÉ D'ACTION SYNDICALE, C'EST L'EFFICACITÉ!

Il existe plusieurs syndicats. C'est normal, c'est la démocratie! Chacun-e peut ainsi contribuer au développement du syndicat dont il se sent le plus proche. Pour Solidaires, la diversité d'opinion est une richesse qui sert l'intérêt collectif. Les syndicats doivent s'unir pour être plus forts et imposer des avancées sociales.

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES : DES OUTILS À NOTRE DISPOSITION

Dans nos secteurs où le droit syndical est quasi inexistant, l'Union syndicale Solidaires avec ses permanences juridiques, ses conseiller-e-s du/de la salarié-e, ses défenseurs prud'homaux et, pendant l'épidémie de coronavirus, son numéro vert nous permet d'être assisté-e-s face aux patrons et d'être défendu-e-s.

POUR SOLIDAIRES, L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME EST UNE PRIORITÉ

24 % de salaire en moins pour les femmes : les inégalités entre les femmes et les hommes sont encore une réalité qu'il faut changer. Cela se vérifie sur les salaires mais aussi les temps partiels subis qui compliquent notre vie quotidienne (horaires hachés, transports, garde des enfants...). Nous exigeons le respect de nos droits et la liberté de choisir.

FAIRE RESPECTER NOS DROITS! EN GAGNER D'AUTRES!

L'Union syndicale Solidaires exige :

- **Salaire minimum à 1700 € nets pour un temps plein et treizième mois généralisé.**
- **Travail du dimanche et de nuit mieux compensés.**
- **CDD, intérim, sous-traitance, temps partiels subis : stop à la précarité.**
- **Un statut du/de la salarié-e qui garantisse à chacun-e la poursuite de ses droits tout au long de la vie.**
- **Renforcement des moyens de l'Inspection du travail.**
- **Autorisations d'absences payées pour consulter l'Inspection du travail et le syndicat.**

UN SYNDICALISME DE LUTTE

L'Union syndicale Solidaires veut être un contre-pouvoir et propose un syndicalisme de lutte qui lie défense quotidienne des salarié-e-s et transformation de la société.

- Contre les politiques patronales et gouvernementales qui vont à l'encontre des intérêts des salarié-e-s.
- Pour des projets alternatifs favorables aux salarié-e-s quels que soient leur statut ou la taille de leur entreprise, aux chômeurs-euses, aux précaires, aux retraité-e-s et aux sans-droits.
- Contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à la couleur de peau, à l'origine ou à la religion.

D'AUTRES CHOIX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DOIVENT ÊTRE IMPOSÉS

Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si on ne s'attaque pas à leurs causes. L'Union syndicale Solidaires permet de faire le lien entre ce qu'on vit au travail au quotidien et une mondialisation libérale et financière exploitant les salarié-e-s et détruisant la planète.

NOS CANDIDAT·E·S EN RÉGION GRAND EST

Antoine HOUPPY, directeur d'un café-jeux associatif. Antoine KARP, animateur nature. Claudine RICHARD, employée en fromagerie. Ettore CROCE, attaché commercial. David OLRV, peintre en bâtiment. Martine FOURESTIER, employée de restauration rapide. Nicolas BIANCHI, boulanger. Emilie THOMAS, préparatrice en pharmacie.

VOTONS SOLIDAIRES !






L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, C'EST QUI? C'EST QUOI?

L'Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui couvre tous les départements, et des secteurs professionnels très divers. Nos syndicats Solidaires, SUD, SNJ, Asso, appartiennent à des secteurs professionnels du secteur public comme du secteur privé qu'il soit marchand ou non : commerces et services, santé/social, associations, restauration, journalisme, nettoyage, banques et finances, chimie, collectivités territoriales, culture, éducation, énergie, formation, industrie, bâtiment, métallurgie, services postaux, télécommunications, prévention et sécurité, protection sociale, recherche, transports... ainsi que chez les étudiant·e·s et les retraité·e·s.

onadesdroits.solidaires.org

Union
syndicale
Solidaires

 @UnionSolidaires
 @UnionSolidaires
 @union_solidaires

Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris – 01 58 39 30 20